

LES PROPOS PUBLIÉS CI-DESSOUS LE SONT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

**POUR LA LISTE
UNION SOCIALE TRAITONNE**

**POUR LA LISTE
LE TRAIT DE COULEUR**

**POUR LA LISTE
LE TRAIT AVEC VOUS**

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

Avez-vous vu mon chapeau ?

La décoration des jardiniers du Trait, qui prend une part du budget de la commune très importante (plus que la culture !), avait pour thème, nous a-t-on dit, cette année 2010, « le chapeau ». Les chapeaux chinois du carrefour menant à Carrefour se sont balancés, un peu, très peu de temps, puis se sont envolés. Le « chapeau » en face de la bibliothèque, lui, n'a cessé de nous étonner : d'abord il faisait penser à la planète Saturne, avec son anneau, et sa peinture rose fuchsia. M. le Maire, devant notre étonnement, nous avait dit de faire confiance et d'attendre. Nous avons attendu, mais n'aurions pas dû faire confiance. Maintenant le « chapeau » couvert d'ipomées, est une boule feuillue et désordonnée, qui empêche de voir les voitures arrivant au rond-point, et ne ressemble ni au dodécaèdre (figure géométrique à 12 faces) précédent (le ballon de foot !), ni au moindre couvre-chef connu de nous ?

La Mairie, dans son budget 2011, reconnaît enfin ce que nous avions prévu et dit il y a plus d'un an, c'est-à-dire que la disparition de la Taxe Professionnelle va faire plafonner, d'abord, puis réduire les recettes de la Ville. A quoi le budget 2011 ne répond par aucune prévision d'économie. Les Traitons doivent s'attendre à se voir appliquer de nouvelles taxes : électricité, ordures ménagères, ou d'autres majorations. Il faut dire que les choix de la Municipalité n'ont pas vraiment été heureux en ce qui concerne les investissements : Cuisine Centrale déficitaire, retards considérables sur tous les chantiers : ZAC, aire d'accueil des gens du voyage, et maintenant Hôtel de Police, qui cumulent les problèmes d'entreprises défaillantes et de malfaçons. Ni la Crea, ni le Sity n'ont apporté la moindre économie d'échelle, ou de personnel. Mais peu importe à la Mairie, on continue dans les projets coûteux et dont l'utilité n'ont fait l'objet d'aucune consultation des Traitons à ce jour : celui de la transformation de la chapelle Saint-Eloi, par exemple. Il faut rappeler pourtant que le tableau comparatif des taxes locales 2010 publié récemment par Paris-Normandie et le Courrier Cauchois montrait que Le Trait était déjà une des villes où le taux d'imposition au profit de la commune étaient les plus élevés de la région : 18.41 % pour la taxe d'habitation au Trait contre 14.11 % à Yvetot, 13.81 % à Barentin ou 10.66 % à Yerville ; 31.86 % pour le foncier bâti au Trait contre 22.73 % à Yvetot, 22.75 % à Barentin ou 25.34 % à Yerville.

Les 20 et 27 mars 2011 auront lieu les élections cantonales : réservez ces dates pour élire votre Conseiller Général, qui représentera le Canton auprès de l'Assemblée Départementale.

*Martine Tillaux
et le groupe des Verts*